

**SELARL F.D.A., intervenant par Maître Emmanuel DUBREUIL**

Avocat au Barreau de BONNEVILLE, demeurant 56 place de l'Hôtel de Ville, 74130 BONNEVILLE, Tél. : 04 50 97 21 81

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 06 AVRIL 2023 à 14 HEURES**

Au Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), au Palais de Justice, 18 quai du Parquet, salle ordinaire des dites audiences,  
**en UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier en copropriété sis **à BONNEVILLE (74130)**  
**Dénommé LES MEGALITHES**

329 boulevard des Allobroges - Cadastéré section AM numéro 403, lieudit « 329 boulevard des Allobroges » pour une contenance de 37 a et 04 ca.

Et plus précisément **62 rue Pertuiset**

Le lot n° 609 de l'EDD et règlement de copropriété : Dans le bâtiment LA GALENE III, au second sous-sol, **UN BOX**  
pour véhicule automobile portant le numéro 12 au plan. Et les 9/10.056<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes.

Le lot n° 1025 de l'EDD et règlement de copropriété : Dans le bâtiment LA GALENE II, au troisième étage, **UN APPARTEMENT**  
de type T3, dénommé G14, portant l'appellation « lot G14 » au plan, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 17 août  
2022, par Maître Jean-Marie HUGON, Commissaire de Justice à ANNECY (74) : une entrée-dégagement, un séjour avec cuisine  
ouverte, deux chambres, une salle de bain, un w.-c., une loggia. **SUPERFICIE** (Loi Carrez, hors loggia) : **65,45 m<sup>2</sup>**.

Et les 166/10.056<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes.

Le lot n° 2006 de l'EDD et règlement de copropriété : Dans le bâtiment LE CORINDON B, au sous-sol, **UNE CAVE**  
portant le numéro 6 au plan. Et le 1/10.056<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes. **Les lieux sont LOUÉS.**

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du FONDS COMMUN DE TITRISATION HUGO CREANCES IV**, ayant pour société de gestion, la société EQUITIS  
GESTION, S.A.S. dont le siège social est situé 92 avenue de Wagram, 75017 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 431 252 121, représenté par son recouvreur la  
société MCS ET ASSOCIES, S.A.S. à Associé Unique, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 334 537 206, ayant son siège social 256 bis rue des Pyrénées, 75020 PARIS,  
agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège. Venant aux droits de la CHEBANCAI SPA (MICOS CREDIT IMMOBILIER) en vertu  
d'un bordereau de cession de créances du 21 février 2019 soumis aux dispositions du Code monétaire et financier. Ayant pour Avocat postulant la SELARL F.D.A., intervenant par Maître  
Emmanuel DUBREUIL, Avocat au Barreau de BONNEVILLE et pour Avocat plaissant la S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS, intervenant par Maître Muriel MILLIEN, Avocat au Barreau de PARIS.

**MISE A PRIX : 70.000 Euros** (Soixante-dix mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Consignation préalable obligatoire : 7.000 euros en un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre.

NOTA – On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE.

Fait et rédigé à BONNEVILLE (74), le 7 février 2023 par l'Avocat poursuivant soussigné : Maître Emmanuel DUBREUIL.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la Référence Greffe 22/01667,  
- A la **SELARL F.D.A., intervenant par Maître Emmanuel DUBREUIL**, Avocat au Barreau de BONNEVILLE, demeurant 56 place de l'Hôtel de Ville,  
74130 BONNEVILLE, Tél. : 04 50 97 21 81

- A la **S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS, intervenant par Maître Muriel MILLIEN**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 31 rue de Moscou, 75008 PARIS,  
Tél. : 01 44 69 33 00

- Sur le site [avoventes.fr](http://avoventes.fr)

Sur les lieux pour visiter le **VENDREDI 17 MARS 2023 de 11 Heures à 12 Heures** (Port du masque et respect des règles sanitaires recommandés)